

## FICHE DE STAGE HISTOIRE DES INONDATIONS DANS LE MARAIS AUDOMAROIS

Lieu	de.	trav	/ail

Esquerdes, la Maison du Papier

Contexte

Le SmageAa est une collectivité qui agit pour la gestion équilibrée du cours d'eau l'Aa, en matière de prévention des inondations et de gestion écologique des milieux humides et aquatiques.

Afin de sensibiliser la population au risque inondation, il cherche à connaître au mieux les inondations du passé dans le milieu emblématique qu'est le marais audomarois.

L'encadrement du stage se fait en partenariat avec L'Agence d'Urbanisme et de Développement du Pays de Saint-Omer / Flandre intérieure dans le cadre de son label Pays d'Art et d'Histoire de la région de Saint-Omer.

Mission

Mener un travail de recherche de documents historiques et restituer cette recherche par écrit

**Activités** 

Les acteurs du territoire disposent d'un certain nombre de données qui sera recueilli. Le stagiaire explorera des données extérieures. La recherche sera limitée au XXè siècle et en priorité à sa seconde moitié (entre 1945 et les données collectées au SmageAa).

Elle se cantonne aux 15 communes du marais audomarois.

## ▶ Proposition de méthodologie

o Définir la méthode de recherche et la délimiter

## ▶ Recherche et rendu

- o Effectuer la recherche (déplacements à prévoir)
- o Cataloguer les sources
- o Rédiger un rapport de restitution et une note de synthèse

Le stagiaire sera sous la responsabilité du chargé de mission prévention des inondations du SmageAa et de l'historien de l'Agence d'Urbanisme et de Développement du Pays de Saint-Omer – Flandre Intérieure.

Niveau de formation

BAC +4/+5 - formation en histoire, valorisation du patrimoine

Aptitudes requises

Autonomie

Motivation et persévérance.

Méthode de recherche en archives (recherche et compilation des sources)

Qualités rédactionnelles.

Durée du stage

Stage de 6 mois

Début du stage

Printemps - été 2021

Indemnisation

Selon modalités légales + titres restaurant

Adresser votre candidature (CV + lettre de motivation argumentée) à Pierre BRUSSON, pbrusson@smageaa.fr

dès que possible et avant le 15 mars 2021

En savoir plus : www.smageaa.fr